

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
République Française

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--------------------------------------	-------------	---

11	11	09
----	----	----

Date de la convocation :
21.01.2011

Date d'affichage :
08.02.2011

Objet de la délibération :
CONVENTION CDG 07/
COMMUNE DE BEAULIEU
POUR LA MISSION
FACULTATIVE RELATIVE A
LA CNRACL

Acte rendu exécutoire
Compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture le 08.02.2011

Le Maire,
J.F BORIE,

SEANCE DU 03.02.2011

L'an deux mille onze et le jeudi trois février deux mille onze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BEAULIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-François BORIE, Maire.

Présents : Mesdames : J. DELEUZE - D. COMBALUZIER -
Messieurs : JF BORIE – JC MATHIEU – R. QUENTIN
JM TARDIF – L. CHALVET –
G. MERCA – JP ROGIER

Absents : *Excusés* : Mme ESPENEL Marie-Danielle – Mr ANDRE
Christian

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul ROGIER

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention CDG 07 / Collectivités affiliées pour la mission facultative relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL.

Cette convention organise une participation financière de chaque collectivité pour le contrôle des dossiers CNRACL –dématérialisés ou non- transmis au Centre de Gestion, mais aussi un soutien dans le cadre de la reprise d'antériorité des services des agents affiliés à la CNRACL.

La facturation interviendra uniquement sur les dossiers des agents que les services du CDG auront été amenés à traiter et à transmettre à la CNRACL au cours du semestre écoulé, mais en aucun cas sur le soutien à la reprise d'antériorité qui nous sera acquis avec cette convention.

La convention est établie jusqu'au 31/12/2013.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer la convention liant la commune de BEAULIEU et le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Ardèche (CDG 07) pour la mission facultative relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL.

Certifié conforme,

Le Maire,
JF BORIE,